# Compte-rendu du BN du 26 janvier 2012

**(approuvé lors du BN du 29 mars 2012)**

**Lieu :** Cabinet Landot

**Présents :** Jean-Pierre Auger, Alex Ashofteh, Patrick Berger, Arnaud Bonnin, François Guillot, Pascale Gourney, Patrick Langenbach, Claude Mainpin, Serge Massis.

**Excusés :** Laurence Chapacou, Julien Graindorge, Patrick Laffont, Emmanuelle Lointier, Daniel Martens, Franck Siegrist.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

## I-Approbation du compte-rendu du Bureau National du 15 décembre 2011

*Après prise en compte des modifications le compte-rendu est approuvé.*

## II- Point sur la réforme du cadre d'emploi

Arnaud Bonnin fait le point de la réunion qui s'est tenue le 5 janvier dernier en présence de notre président, au siège du CNFPT à l'initiative du CSFPT en présence de la DGCL, de nombreux syndicats et d'associations professionnelles (membres du CSFPT). L'AITF y avait été invitée par Philippe Laurent, nouveau Président du CSFPT.

Lors de cette réunion, il a été précisé qu'un certain nombre des dispositions présentées étaient du domaine législatif, en particulier la séparation du cadre d'emploi des ingénieurs et que celles-ci pourraient faire l'objet de plusieurs amendements qui seraient introduits dans la loi sur l'accès à l'emploi titulaire (loi Sauvadet) en cours de discussion actuellement au Sénat.

Les décrets d'application seraient publiés après la publication de la loi prévue en mars.

5 propositions d'améliorations statutaires ont été proposées pour le cadre A :

**1) la prime de responsabilité des DGA** (au sens fonctionnel article 53) : cette prime est liée à la création des statuts d'emploi de directeur de service. En contrepartie de cette prime, le nombre de postes de DGA sera contingenté par strate démographique. Les DGST pourraient bénéficier de cette prime. Une étude devrait être lancée pour connaitre le nombre de postes de DGA dans les collectivités locales afin de définir le contingentement.

**2) GRAF administrateur :** création d'un 3e grade (administrateur général) dans le cadre d'emploi des administrateurs territoriaux pour ceux ayant exercé des fonctions de direction dans des emplois fonctionnels ou des responsabilités particulières. Ce dispositif fera aussi l'objet d'un contingentement par strate. Il n'est pas prévu pour la filière technique. Cette disposition a donné lieu à un avis réservé des organisations syndicales.

**3) Statut d'emploi de directeur de service** : il concerne les filières administrative et technique. Il ne s'agit pas ici de créer un nouvel emploi fonctionnel (article 53) mais le nombre de postes est contingenté ; cela permettra la création des indices provisoires 1015 et HEA dans la territoriale. L'AITF est très favorable à ce dispositif.

**4) Séparation du cadre d'emploi des ingénieurs :** Il y aurait donc 3 catégories d'ingénieurs en chef : normale, supérieure, exceptionnelle. Nous ne connaissons pas le nombre de postes ouverts à la promotion interne ni à quel niveau la mobilité sera obligatoire.

En marge, il a été discuté de la liste des diplômes d'ingénieurs pouvant accéder au concours externe. La liste des écoles semble avoir été resserrée. L'AITF demandera que le double diplôme soit ajouté.

La formation d'un an pour les externes est actée.

**5) Tour extérieur des administrateurs :** il s'agit d'une promotion interne avec un examen professionnel national donnant lieu à la création d'une liste d'aptitude nationale. Les organisations professionnelles ont regretté la disparition de la promotion sociale.

Un courriel sera fait à Laurence Mézin, la sous-directrice de la DGCL pour lui confirmer la position de l'AITF sur ces différents points.

## III- Politique de partenariat

Le BN doit mener une réflexion sur la création de cotisations spécifiques pour les membres de différentes catégories d'association (ex l'ADSTD, le SNDG) mais aussi à la possibilité d'adhésion de personnes à titre individuel (ex : membre de l'ATTF devenu ingénieur).

Il est précisé que cette cotisation sans assurance serait proposée à ceux qui bénéficient déjà des services de l'assurance SMACL par le biais d'une autre association.

Il est demandé quel serait l'intérêt pour eux de venir à l'AITF.

Il est précisé que cela leur permettrait d'avoir les mêmes services qu'un adhérent notamment d'accéder aux groupes de travail et aux manifestations.

Patrick Langenbach s'interroge sur le nombre de personnes concernées et se demande en ce qui concerne les ingénieurs déjà membres de l'ATTF si cette mesure suffira à les faire adhérer à l'AITF ? Il n'est pas favorable à cette réforme. Il souhaite que les GT soient réservés aux membres de l'AITF et que les membres d'autres associations adhérent aussi à l'AITF au tarif normal et bénéficient ainsi de l'accès aux GT. De nombreux membres de l'AITF sont par ailleurs membres d'autres associations d'ingénieurs et ne bénéficient pas pour cela de tarif préférentiel.

Arnaud Bonnin rappelle qu'actuellement beaucoup de GT fonctionnent avec un grand nombre de techniciens (Energie-climat, SIG-topo etc..). Il craint que cela crée un précèdent et que des adhérents en profitent pour demander une cotisation « à la carte » (sans Techni.Cités par exemple).

Patrick Berger souhaite qu'une distinction soit faite entre les experts non membres de l'AITF dont le GT peut avoir besoin et ceux qui assistent aux réunions en « consommateurs ».

Jean-Pierre Auger précise que la rupture d'assurance entre les deux adhésions peut empêcher certains de changer d'association. Il faudra vérifier ce point avec la SMACL.

François Guillot propose, une fois cette vérification faite, que l'AITF fasse un courrier à tous les techniciens qui deviennent ingénieurs leur précisant qu'il n'y a pas de rupture d'adhésion.

Jean-Pierre Auger en tire la conclusion qu'il faut donc mieux communiquer auprès des ingénieurs principaux , membres du SNDG et auprès des techniciens. Il faudra reprendre ce débat avec Franck Siegrist. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain BN.

## IV- Point sur les Assises de Lille

Patrick Langenbach fait le compte-rendu du dernier copil qui s'est tenu le 22 décembre à Paris. La gestion de ce dossier par Territorial et plus particulièrement par Nathalie Boillot ajoute une vraie plus-value par rapport à ce que nous avons connu.

Claude Dhondt est le commissaire général opérationnel.

Parmi les décisions :

**1) les prix pour les membres de l'AITF:**

- 190€/3jours déjeuner et soirée festive inclus.
- 120€/2 jours déjeuner inclus + 50 € pour la soirée festive

- 70€/1jour déjeuner inclus + 50 € pour la soirée festive

**2) les prix pour les non-membres**

- 300€/3jours déjeuner inclus
- 250€/2 jours déjeuner inclus
- 150€/1 jour déjeuner inclus

**3) Prix visiteur**: 25€ jusqu'à 14h déjeuner compris, gratuit après 14h sans accès aux conférences et ateliers

Le prochain copil aura lieu le 15 février au siège du Groupe Moniteur à Paris Patrick Langenbach indique qu'il ne pourra pas s'y rendre.

Catherine Guillemin présente les projets de publicité fournis par Territorial et rappelle que Nathalie Boillot attend le programme précis (titre exact et qualité des intervenants pour chaque atelier) afin de pouvoir faire imprimer le programme. Elle souhaite savoir si l'AITF a des idées pour la conférence centrale. Jean-Pierre Auger relancera Franck Siegrist.

François Guillot propose d'interroger un consultant de sa connaissance pour trouver un intervenant.

Il est décidé d'inviter Philippe Laurent, le nouveau Président du CSFPT, à venir présider la table ronde statutaire (Catherine Guillemin prépare la lettre d'invitation). Jacques Pélissard peut également être invité.

Jean-Pierre Auger indique que les demandes de subventions ont été envoyées. Il n'a pas eu de nouvelles de la commercialisation par Territorial.

Pascale Gourney demande s'il existe déjà un budget prévisionnel pour la soirée festive et le programme accompagnants.

Jean-Pierre Auger indique que pour la soirée festive un budget de 36 000,00€ est nécessaire. En ce qui concerne le programme accompagnants c'est du ressort exclusif de la région (prix coûtant ou financement trouvé par la région).

Il interroge ensuite les membres du BN sur la proposition faite par Territorial des villes de Mulhouse et Clermont-Ferrand pour les Assises 2013 et 2014. Il s'étonne que le groupe Moniteur ait refusé Metz et Angers au motif que ces villes étaient de seconde catégorie. Il rappelle que pour 2013 il avait été réservé des salles à Toulouse. Le BN confirme son attachement au choix de Toulouse et réfléchira à d'autres options pour 2014.

## V- Réorganisation des sections régionales :

Claude Mainpin présente une démarche pour prendre en compte la disparition de la section Auvergne-Limousin. Plusieurs pistes sont en cours de réflexion.

- de renforcer les régions périphériques (Rhône-Alpes-Côte d'Or Jura, Centre, Midi-Pyrénées et Centre Ouest)
- de faire une réorganisation plus ambitieuse
- La procédure impliquera une décision du BN puis de soumettre cette proposition au Comité National avant de la faire adopter par l'Assemblée Générale.

## VI- Calendrier des élections pour le Comité National 2012/2014

Jean-Pierre Auger indique que le CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France) invite l'AITF (Comité National) à son centième anniversaire le vendredi 23 novembre prochain. Il propose donc de fixer la date du Comité National de fin d'année au samedi 24 novembre 2012, ce qui permettra également à ceux qui le souhaitent de pouvoir se rendre au Salon des Maires et des Collectivités Locales. Le CICF met gracieusement à notre disposition une salle de réunion pour le CN.

Claude Mainpin rappelle les délais qui sont imposés par nos statuts.

Pour les respecter et informer les adhérents à moindre coût, il est décidé :

- de lancer l'appel à candidature dans le prochain Ingénieur Territorial (n°61)
- de fixer au 30 juin la date limite de candidature
- d'adresser aux adhérents les bulletins et consignes de vote avec IT n°63 de juillet
- de fixer au 5 octobre la date limite de vote
- de fixer au 18 octobre le dépouillement des votes et la réunion du Bureau National
- de fixer au 24 novembre la réunion du Comité National

## VII-Site Internet

Alex Ashofteh fait le point du dossier.

Il souhaiterait connaître le nombre d'heures que le secrétariat de Voiron peut consacrer au site internet car il est indispensable que le secrétariat de l'AITF s'investisse dans la mise à jour du site en particulier dans les pages d'entrée.

Ces pages sont aujourd'hui construites mais il faut les remplir.

Claude Mainpin doit prévenir les Présidents de région de compléter leurs pages.

Alex Ashofteh indique que tous les Présidents de région et tous les animateurs ont aujourd'hui la possibilité de modifier les espaces réservés mais pas encore la 1ère page de ces espaces, mission qui doit être confiée au secrétariat de l'AITF sous contrôle du BN. Cette page permettra d'introduire des nouveautés.

Jean-Pierre Auger souhaite obtenir une précision de Territorial sur le temps de travail du secrétariat. Il indiquera à Territorial de prévoir la mise à jour de la 1ère page des régions, des GT et du national.

En plus du secrétariat l'accès à l'ensemble des pages sera donné à chaque webmaster. Il existe un espace test qui doit servir aux webmasters pour informer de ce qui ne fonctionne pas.

Un mode d'emploi est en préparation.

Alex Ashofteh préparera un mail à tous les adhérents leur demandant de s'inscrire dans les différents GT qu'ils souhaitent afin de constituer des listes de contacts pour chaque GT (ce mail sera au préalable envoyé à Franck Siegrist et Claude Mainpin).

Alex Ashofteh indique qu'une 2ème phase (qui n'est pas comprise dans le prix payé mais pour laquelle il a un devis) permettra à chaque adhérent d'avoir sa page individuelle avec ses informations, qu'une application I phone et androïde, des alertes sur certains sujets pourront être prévues.

Patrick Langenbach souhaiterait, avant d'entamer une 2ème phase, que les adhérents se soient appropriés toutes les fonctionnalités du nouveau site.

L'ancien site sera supprimé début mars dès le lancement du nouveau.

## VIII-Préparation du BN du 29 mars à Toulouse

Le BN se réunira à Toulouse à l'occasion des Rencontres Territoriales rassemblant l'AITF, l'ATTF et le SNDG. L'hôtel prévu est situé à 10 minutes à pied du lieu de la manifestation (Diagora Labège). Le BN se poursuivra en soirée par une visite de Toulouse et un dîner dans un restaurant traditionnel. Merci donc à tous d'indiquer à Catherine Guillemin les renseignements demandés (réservations de chambres et horaires d'arrivée afin de prévoir un transfert) afin qu'elle communique ces renseignements à Pascale Gourney.

Le vendredi 30 le congrès aura pour thème « la responsabilité des élus et des fonctionnaires : cela peut m'arriver » en partenariat avec le CNFPT. L'AG de la section Midi-Pyrénées aura lieu en fin d'après-midi et sera suivie par une soirée festive sur le thème des années 80.

## IX-Questions diverses :

1) la mise à jour de la fiche de remboursement de frais et les règles de prise en charge pour les différentes instances : une note sera adressée (par mail) par Pascale Gourney afin d'avoir l'avis du BN.

2) Edile **:** Le BN est informé d'un projet de convention entre l'AITF Bretagne-Pays de la Loire et la société LEO afin d'organiser le congrès régional de l'AITF parallèlement au salon Edile organisé par la société LEO. Patrick Langenbach rappelle l'article 10 de la convention liant l'AITF et le groupe Moniteur qui impose de ne pas organiser de manifestation commerciale avec des concurrents à moins d'avoir eu l'accord du groupe Moniteur.

Il est rappelé que les présidents de région n'ont pas qualité pour signer ce type de partenariat.

Catherine Guillemin vérifiera auprès du cabinet Landot la compatibilité de ce projet avec la convention AITF/ GM dès qu'elle aura reçu la version corrigée du projet de convention LEO.

**3) CNFPT :** Jean-Pierre Auger a assisté aux vœux du CNFPT. Lors de cette cérémonie il a pu faire part au CNFPT de la maladresse causée par la publicité faite pour les ETS (qui seraient réservés aux IC) et de la difficulté pour l'AITF de s'inscrire en tant que membre de l'association. Le CNFPT a la volonté d'associer l'AITF aux ETS et de corriger ces problèmes.

4/ Philippe Bailbé organise pour le congrès régional Île de France une journée avec les élus à laquelle devrait participer Philippe Laurent, Président du CSFPT.

5/ Jean Pierre Auger a rencontré lors des vœux du CNFPT Monsieur Didier Rosez (secrétaire général adjoint de FO- Fédération des personnels des services publics de santé) avec lequel il a pu discuter des revendications de l'AITF. Une rencontre sera organisée avec ce syndicat.

6/ Jean Pierre Auger relancera le président du SNDGCT qui avait accepté le principe d'un communiqué commun sur les positions que nos 2 organisations avaient sur le statut dans le cadre de la réforme du cadre d'emploi. Nous sommes toujours en attente de leur proposition sur la base des revendications que nous avons déjà formulées par ailleurs et que nous leur avons transmises.

**Prochain BN le jeudi 29 mars de 10h30 à 16h30 à Toulouse**